



La communauté de communes de Bièvre Est recrute un Auxiliaire de puériculture (h/f) pour son EAJE LES LUCIOLES



Bièvre Est en bref

- 14 communes
- 23330 habitants
- 180 agents
- un territoire stratégique
- un développement multipolaire
- un projet de territoire fort



Cadre d'emploi

- Emploi permanent à temps complet
- Catégorie B / Filière Médico-social
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle
- Rémunération statutaire + RIFSEEP



Candidature

- Lettre de motivation + CV à adresser en format PDF à recrutement@cc-bievre-est.fr en indiquant en objet la **référence : APU_26_LUC** avant le **10/07/26**.
- Poste à pourvoir le **01/10/26**

Votre rôle

Placé sous la responsabilité de la directrice de l'EAJE les Lucioles situé à Renage (16 places), et en collaboration avec l'équipe, vous organiserez et effectuerez l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service petite enfance et de la structure.

Vos missions et activités

1) Accueillir les enfants et leur famille :

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité,
- Favoriser la socialisation du jeune enfant,
- Établir une relation de confiance avec les parents,
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement,
- Prendre en compte la diversité culturelle,
- Communiquer avec la famille au quotidien.

2) Répondre aux besoins des enfants :

- Aménager des espaces de vie, les faire vivre et les surveiller (repos, repas, jeux, etc.),
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant,
- Accompagner les émotions de l'enfant (identifier, accueillir, accompagner),
- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes en respectant son rythme,
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure,
- Élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques,
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression,
- Réguler les interactions entre les enfants lorsque cela est nécessaire.

Tout comme les autres membres de l'équipe, vous êtes soumis à la discrétion professionnelle.

Vos compétences et vos qualifications

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture obligatoire.

Vous avez les connaissances nécessaires acquises par la formation initiale ou l'expérience professionnelle.

Vous êtes doté de patience, de douceur, de capacité de concentration et d'aptitudes relationnelles.

Votre sens de l'observation et vos solides connaissances de la petite enfance sont vos atouts pour ce poste.

Contraintes particulières liées au poste

- Être à jour de ses vaccinations
- Attestation d'honorabilité
- Permis B exigé
- Amplitude horaire entre 7h30 et 18h
- Réunions en soirée

Vos avantages

- ✓ Carte restaurant (participation employeur de 60 %)
- ✓ Adhésion au COS 38 / Amicale du personnel
- ✓ Participation de l'employeur au contrat groupe pour la mutuelle et la prévoyance

Communauté de communes de Bièvre Est - Parc d'activités Bièvre Dauphine, 1352 rue Augustin Blanchet, 38690 Colombe

Tél. 04 76 06 10 94 • bievre-est.fr